Nom, prénom du propriétaire du lot

Adresse

A l’attention de Madame *(ou Monsieur) ….*

Syndic de copropriété de l’immeuble sis … *(adresse)*

A … (lieu), le ../../.. (date)

Objet : Demande de pièces relatives à la vente d’un lot de copropriété.

Madame *(ou Monsieur),*

Je vous sollicite par la présente afin de vous demander de me transmettre, suite à la mise en vente de mon lot n° … *(description du lot),* situé … *(adresse du lot),* les pièces qu’il me sera impératif de communiquer à l’acquéreur au plus tard lors de la signature de la promesse de vente, en vertu de l’article L721-2 du code de la construction et de l’habitation, à savoir :

* Les documents relatifs à l’organisation de l’immeuble *(sauf si l’acquéreur est déjà propriétaire d’un autre lot dans l’immeuble ou si le lot vendu est un lot annexe tel qu’une cave, un grenier, un débarras, un placard, une remise, un garage ou un sellier)* :
  + La fiche synthétique de la copropriété,
  + Le règlement de copropriété et l’état descriptif de division et les actes les modifiant publiés,
  + Les procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années.
* Les informations financières suivantes :
  + Le montant des charges courantes du budget prévisionnel et des charges hors budget prévisionnel dont je me suis acquitté(e) durant les deux exercices comptables précédant la vente,
  + Les sommes susceptibles d’être dues par le syndicat des copropriétaires à l’acquéreur,
  + L’état global des impayés de charges au sein du syndicat et de la dette vis-à-vis des fournisseurs,
  + *(si le syndicat dispose d’un fonds de travaux)* Le montant de la part du fonds de travaux rattachée au lot que je vends et le montant de ma dernière cotisation au fonds.
* Le carnet d’entretien de l’immeuble *(sauf si l’acquéreur est déjà propriétaire d’un autre lot dans l’immeuble ou si le lot vendu est un lot annexe tel qu’une cave, un grenier, un débarras, un placard, une remise, un garage ou un sellier)*,
* Les conclusions du diagnostic technique global s’il a été réalisé *(sauf si l’acquéreur est déjà propriétaire d’un autre lot dans l’immeuble ou si le lot vendu est un lot annexe tel qu’une cave, un grenier, un débarras, un placard, une remise, un garage ou un sellier).*

Je vous rappelle que l’article L721-2 du code de la construction et de l’habitation impose de transmettre ces informations à l’acquéreur au plus tard au moment de la promesse de vente. Aussi je vous remercie par avance de bien vouloir me transmettre ces informations au plus tard le ../../.. *(date) .*

Je vous prie d’agréer Madame *(ou Monsieur),* l’expression de mes sincères salutations.

Signature.